



Ivry sur Seine, le 10 septembre 2020

Réf : FM/CP/36

Monsieur Jean-Michel BLANQUER,
Ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports

Objet : Demande d'un Grenelle pour tous les personnels et de mesures concrètes inscrites dans la durée

Monsieur le Ministre,

En cette rentrée vous avez annoncé un « Grenelle des professeurs ». Cette annonce a provoqué de nombreuses interrogations, tant chez les enseignant-es, qui ne perçoivent pas concrètement quelle sera leur revalorisation, que chez les autres personnels qui sont exclus par cette appellation.

L'annonce d'une enveloppe de 400 millions pour les enseignants pour 2021 ne suffit pas à clarifier la situation. Il est urgent d'apporter une vision pluriannuelle et de répondre à la nécessité d'une revalorisation de l'ensemble des métiers de l'Éducation. En effet, l'épisode du système unique de retraite par points a mis en exergue un réel retard de rémunération de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale, particulièrement au niveau indemnitaire, au regard des autres périmètres ministériels.

L'UNSA Éducation n'a cessé de rappeler les revalorisations nécessaires pour les personnels y compris en dehors de ce sujet retraite. Nous avons porté des revendications pour l'ensemble des personnels du secteur : enseignant-es, Psy-EN, CPE, AESH, AED, personnels administratifs, de direction, d'inspection, techniques, de service social, infirmières, médecins, directeurs délégués à la formation professionnelle et technologique.

L'ensemble des personnels de votre ministère exprime un besoin fort de reconnaissance et de respect. Ce respect passe par l'amélioration de leurs conditions de travail et de la gestion des ressources humaines. Il passe également par une revalorisation et par des perspectives de carrière améliorées.

Pour certaines catégories le chantier est déjà ouvert et les engagements doivent être confirmés. Pour d'autres les promesses ne sont pas encore tenues ou les discussions pas encore engagées. Des annonces rapides et concrètes sont attendues.

Pour l'UNSA Éducation ce « Grenelle » doit concerner l'ensemble des personnels de l'éducation qui ont tous droit à être reconnu-es et respecté-es.

Nous demandons qu'un agenda social clair soit présenté en Comité technique ministériel en ce sens.

Veuillez recevoir, monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Frédéric MARCHAND,
Secrétaire général de l'UNSA Éducation

Brigitte ACCART,
Secrétaire générale SNIES-UNSA Éducation

Alain MARIE,
Secrétaire général SNIA-IPR UNSA

Martine SAMAMA,
Secrétaire générale UNSA-ITRF.Bi.O

Jean-Marc BŒUF,
Secrétaire général A&I-UNSA

Claudine NEMAUSAT,
Secrétaire générale SNMSU-UNSA Éducation

Philippe VINCENT,
Secrétaire général SNPDEN-UNSA

Stéphane CROCHET,
Secrétaire général SE-UNSA

Dominique POUCHAIN,
Secrétaire général SN2D-UNSA Éducation

Diana YIENG KOW
Secrétaire générale du STIP AEP UNSA Éducation

Tiphaine JOUNIAUX,
Secrétaire générale SNASEN-UNSA Éducation

Patrick ROUMAGNAC,
Secrétaire général SIEN-UNSA

